

AVANSEO

# Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Version 1.0

01/12/2020

Avanseo investit exclusivement dans des prêts et des obligations émises en primaire, et à ce titre ne paie pas de frais d'intermédiation boursière. En conséquence Avanseo ne publie pas de compte-rendu relatif aux frais d'intermédiations.